

**10.—Classification du bétail vendu dans les parcs à bestiaux et aux salaisons,  
1941-1945—fin**

Bestiaux	1941	1942	1943	1944	1945
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
<b>Agneaux et moutons—</b>					
Agneaux—					
Bons poids, commodes.....	542,967	568,726	553,751	596,275	670,080
Lourds, bons.....	27,479	14,428	17,608	15,687	19,209
Communs, tous poids.....	96,964	96,238	113,895	207,036	193,499
Béliers.....	52,527	52,462	52,332	63,309	54,123
Moutons—					
Lourds, bons.....	13,868	16,725	26,207	19,801	35,153
Bons poids, commodes.....	50,263	44,479	68,081	42,655	119,562
Communs.....	30,955	27,095	44,517	40,365	57,544
Non classés.....	10,744	8,940	8,239	5,240	15,546
<b>Totaux, agneaux et moutons...</b>	<b>825,767</b>	<b>829,003</b>	<b>894,630</b>	<b>990,398</b>	<b>1,170,716</b>
<b>Agneaux et moutons, carcasses<sup>1</sup>—</b>					
Agneaux—					
"A".....	-	-	-	4,650	10,884
"B".....	-	-	-	2,880	5,222
"C".....	-	-	-	1,836	2,021
"D".....	-	-	-	425	355
Moutons.....	-	-	-	1,471	2,044
<b>Totaux, agneaux et moutons,     carcasse.....</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11,263</b>	<b>20,526</b>

<sup>1</sup> Classés comme telles pour la première fois en 1944.

**Abattoirs et salaisons.**—Le développement de cette industrie a été marqué par la concentration d'une grande partie de la production dans un nombre relativement faible de gros établissements, ce qui a facilité l'utilisation des sous-produits et permis une exploitation plus efficace. Le nombre d'établissements a fortement augmenté depuis 1930, alors qu'on n'en comptait que 76. En 1931, il y en avait déjà 147 par suite de l'addition de boucheries en gros exploitant leurs propres abattoirs. L'addition de ces petites unités n'a pas modifié sensiblement la valeur de la production de l'industrie. Cette valeur passe de \$3,799,552 en 1870 à \$7,132,831 en 1890 et \$22,217,984 en 1900. Au cours des dix années suivantes, la valeur fait plus que doubler; elle atteint \$48,527,076 en 1910 et \$240,544,618 en 1920. En 1945 elle est de \$504,849,523, comparativement à \$228,500,487 en 1940. Les principales statistiques de cette industrie en 1944 paraissent au chapitre des manufactures, tableau 9, pp. 552-557. Les abattages déclarés par les divers établissements en 1945 sont les suivants: bêtes à cornes, 1,887,693; veaux, 829,850; moutons et agneaux, 1,159,962; et porcs, 6,033,003.

Les maisons qui apprêtent les viandes pour l'exportation sont soumises à l'inspection en vertu de la loi des viandes et conserves alimentaires. Elles comprennent à peu près toutes les principales salaisons mais non les boucheries en gros locales ci-dessus mentionnées, ajoutées à l'industrie des abattoirs et salaisons, ni les abattages des boucheries de détail non plus que les abattages que les fermiers font pour leur propre compte et pour la vente locale.